

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS RIGNACOIS**

NOMBRES DE MEMBRES		SEANCE DU 20 JANVIER 2026
Afférents au bureau :	10	<b>Le vingt janvier deux mille vingt-six à seize heures, le Bureau de la Communauté de Communes s'est réuni à la mairie de Rignac sous la présidence de Jean-Marc CALVET.</b>
En exercice :	10	
Qui ont pris part à la délibération :	10	
Date de la Convocation : <b>13 janvier 2026</b>		

**Présents :** Jean-Marc CALVET, Michel BASTIDE, Jean-Louis BESSIERE, Jean-Christophe COUDERC, Yves MAZARS, Isabelle MIRABEL, Benoît OLIVIE, Christian PALAYRET, Michel PRADELS, Dominique ROUQUETTE.

**Absent excusé :** Néant

**Secrétaire de séance :** Jean-Christophe COUDERC

**DELIBERATION N° 2026 – 1 : COMMANDE PUBLIQUE  
MARCHE DE TRAVAUX – CENTRE MEDICAL**

**Exposé :**

Monsieur le Président indique aux membres du Bureau communautaire qu'une consultation des entreprises a eu lieu pour le marché de travaux concernant l'extension du Centre médical. Après analyse des offres, il propose de retenir les entreprises telle que présentées ci-après.

LOT	ACTIVITÉ	ENTREPRISE	OFFRE (€HT)
.01	VRD	SIRMAIN TP	9 990,00 €
.02	GROS ŒUVRE	CREA BAT	59 988,00 €
.03	BARDAGE	EURL G-BOIS	25 603,50 €
.04	ÉTANCHÉITÉ	SARL DELBES	14 546,82 €
.05	MENUISERIE EXT.	ROUERGUE ALU	15 829,92 €
.06	PLATRERIE	MICHEL VIALARS	6 495,94 €
.07	MENUISERIE INT.	SARL BRAS TURLAN	12 960,26 €
.08	FAUX PLAFOND	BELET ISOLATION	3 541,80 €
.09	CHAPE - CARRELAGE	VEYRAC CARRELAGE	12 075,75 €
.10	ÉLECTRICITÉ	DG ELEC	9 081,17 €
.11	PLOMBERIE	ME ENERGIES	15 228,84 €
.12	PEINTURE	RT CONCEPT	3 344,80 €
	<b>TOTAL TRAVAUX</b>		<b>188 686,80 €</b>

**Décision :**

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Bureau communautaire :

- ☒ Décide d'attribuer le marché pour les travaux d'extension de la Maison de santé par lot aux entreprises pré-citées.
- ☒ Autorise M. le Président à signer les actes d'engagement ainsi que toutes les pièces relatives à ce marché.

Abstentions : 0

Pour : 10

Contre : 0

*Fait et délibéré à RIGNAC, Les jour, mois et an susdits  
Ont signé au registre tous les membres présents  
Pour extrait conforme.*

Le Président  
Jean-Marc CALVET,  
Acte dématérialisé

*Acte rendu exécutoire par :*

- dépôt en Préfecture le :

Publication au journal de la Préfecture :

Accuse de réception en préfecture :

Reçu le 13/02/2026

**13 FEV. 2026**

**13 FEV. 2026**

Communauté de Comm  
du Pays Rignacois  
12390 RIGNAC